Le permis de construire appliqué à l'agriculture

OBJECTIFS

Savoir évaluer la constructibilité d'une parcelle (zonage, type de construction,…). • Connaître les règles relatives au permis de construire et savoir les appliquer à sa situation (faire une demande, suivre l'instruction, faire un recours).

PRÉ-REQUIS

Etre candidat à l'installation ou être installé en agriculture

CONTENU

SAVOIR IDENTIFIER SI UNE OPERATION RELEVE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

SAVOIR EVALUER LA CONSTRUCTIBILITE D'UNE PARCELLE ET LES REGLES S'APPLIQUANT A UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE :

REGLES PARTICULIERES AUX RESIDENCES DEMONTABLES ET HABITATIONS DE LOISIRS

COMPRENDRE LES DIFFERENTES ETAPES D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE

Mode de validation : Cette formation sera validée par une attestation e formation remise à la suite du stage.

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
ADDEAR Rhône

DURÉE : 1 jour(s)
DATE LIMITE : 15/06/2018

TARIFS
Finançable par le fond de formation Vivea

ATTESTATION
Aucune

RENSEIGNEMENTS
Gaëlle Desorme
addear.69@gmail.com
ADDEAR Rhône

58 rue Raulin
69007 Lyon

NOTE : Repas partagé sur place

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
20/06/2018	58 rue Raulin 69007 Rhône	Delphine GAVEND, juriste spécialisée en droit rual

FINANCEURS

VIVÉA
Accompagner. Former. Cultiver l'avenir.

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)